

Besoin d'un coup de pouce pour rénover votre logement ?

Vous êtes propriétaire occupant, nouvel accédant, ou encore propriétaire bailleur et vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?

Vous pouvez solliciter des aides de l'Anah et de l'Etat (Habiter Mieux) que vos travaux portent sur de l'amélioration énergétique, l'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie ou pour réhabiliter entièrement un bien très dégradé. Ces aides sont sous conditions de ressources et selon le type de travaux effectué.

Si vous n'avez pas commencés vos travaux et que vous souhaitez connaître les conditions d'éligibilité de votre projet, vous pouvez contacter Anna FUCHS, animatrice OPAH-RU à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, au 06.45.67.04.82 (permanences téléphoniques : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30).

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'Anah : <http://www.anah.fr/>



An advertisement for 'Habiter Mieux' featuring a snowman wearing a brown hat and a red plaid scarf. The background is a patterned wallpaper. The main text reads 'Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !'. Below this, a white box contains the text: 'VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ? Améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie !'. A blue box next to the snowman says 'Aide financière + Accompagnement personnalisé'. At the bottom right is the 'Habiter Mieux' logo. At the bottom of the advertisement are several logos: 'INVESTISSEMENTS D'AVENIR', 'Action logement', the French Republic logo, 'MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT', and the 'Agence nationale de l'habitat' logo.